



# COMPRENDRE CE QU'EST L'OTAN

## LES ORIGINES DE L'ALLIANCE

---

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest se sont trouvées séparées par les divisions idéologiques et politiques de la guerre froide. L'Europe de l'Est est tombée sous la domination de l'Union soviétique. En 1949, douze pays, situés de part et d'autre de l'Atlantique, ont créé l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour contrer le risque de voir l'Union soviétique chercher à étendre à d'autres parties de l'Europe l'emprise qu'elle exerçait sur l'est du continent.

Entre 1947 et 1952, le plan Marshall a fourni les moyens de stabiliser les économies de l'Europe de l'Ouest. En tant qu'alliance politique et militaire, l'OTAN avait pour rôle d'assurer une défense collective contre toute forme d'agression et de maintenir un environnement de sécurité pour le développement de la démocratie et pour la croissance économique. Comme l'a dit à l'époque le Président des Etats-Unis, Harry Truman, le plan Marshall et l'OTAN étaient "les deux moitiés d'un même tout".

Les membres fondateurs de l'OTAN - la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni - se sont engagés à se défendre mutuellement en cas d'agression militaire dirigée contre l'un ou plusieurs d'entre eux. Les Etats membres de l'OTAN ont donc intensifié leurs efforts pour mettre en place les structures militaires qui leur permettraient de concrétiser leur engagement de défense commune. Néanmoins, l'OTAN restait une organisation à dominante politique dévouée aux intérêts de tous ses membres.

En liant l'Amérique du Nord à la défense de l'Europe de l'Ouest, l'Alliance démontrerait que toute tentative de coercition politique et militaire contre cette partie du continent serait vouée à l'échec. En même temps, elle offrirait un cadre pour empêcher la résurgence du nationalisme militant en Europe.

Dans tous ces domaines, l'Alliance a amplement atteint son objectif. La présence de forces nord-américaines sur le sol européen, demandée par des gouvernements européens, a aidé à dissuader toute tentative de menace ou d'acte politique coercitif contre les pays alliés. De plus, les années passant, d'anciens adversaires sont devenus des alliés. La Grèce et la Turquie ont rejoint l'Alliance en 1952, suivies trois ans plus tard par la République fédérale d'Allemagne, puis en 1982 par l'Espagne.

Grâce à l'Alliance, l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ont non seulement défendu ensemble leur indépendance, mais aussi atteint un degré de stabilité sans précédent. De fait, on a pu dire que la sécurité assurée par l'OTAN était "l'oxygène de la prospérité", qui a ouvert la voie à la coopération et à l'intégration économiques européennes. C'est aussi dans ce contexte que la guerre froide et la division de l'Europe ont pu prendre fin au début des années 90.

## **LA TRANSFORMATION DE L'ALLIANCE**

---

Durant la guerre froide, le rôle et la finalité de l'OTAN étaient clairement définis par l'existence de la menace que faisait peser l'Union soviétique. Mais au début des années 90, le Pacte de Varsovie a été dissous sous la pression des pays d'Europe de l'Est nouvellement libérés, et l'Union soviétique s'est effondrée. Avec la disparition des adversaires traditionnels, certains commentateurs ont alors pensé que la raison d'être de l'OTAN avait également disparu et qu'il faudrait à l'avenir réduire considérablement les dépenses de défense et l'investissement dans les forces armées.

Mais en dépit de la désintégration de l'Union soviétique, les espoirs de toucher les dividendes de la paix se sont révélés prématurés. On a bientôt pu constater que la fin de la guerre froide pouvait, certes, avoir éliminé certaines menaces militaires directes, mais que l'instabilité de certaines parties de l'Europe s'était accrue. Un certain nombre de conflits régionaux, souvent attisés par des tensions ethniques et religieuses, ont éclaté dans l'ex-Yougoslavie et en divers points de l'ex-Union soviétique, et menaçaient de s'étendre. Les pays de l'OTAN sont rapidement parvenus à la conclusion que leur engagement à l'égard de la défense collective, ainsi que la coopération mise en œuvre dans le cadre de l'OTAN, demeuraient la meilleure garantie de leur sécurité.

En outre, même si la perspective d'une invasion militaire était peut-être négligeable, il fallait de nouvelles formes de coopération politique et militaire pour pouvoir faire face aux nouvelles difficultés provenant par exemple des conflits ethniques, et pour promouvoir la stabilité et la sécurité dans l'ensemble de l'Europe.

Dans cet esprit, l'OTAN a, ces dix dernières années, évolué pour être désormais non plus seulement une alliance très soudée chargée de la défense collective, mais aussi le point central d'un partenariat entre des pays coopérant dans le domaine de la sécurité considérée dans un sens plus large. A partir de 1990, des contacts réguliers ont été établis avec les pays de l'ex-Pacte de Varsovie et les républiques nouvellement indépendantes de l'ex-Union soviétique, d'abord par la création du Conseil de coopération nord-atlantique, rebaptisé depuis Conseil de partenariat euro-atlantique, et ultérieurement à travers le Partenariat pour la paix.

Dans le même temps, l'OTAN est passée par un processus de transformation interne radicale pour s'adapter au nouveau contexte de la sécurité en Europe. Elle a notamment commencé à transformer ses structures et ses forces militaires afin de pouvoir mener à bien des tâches de gestion des crises, de maintien de la paix et de soutien de la paix, en coopération avec ses nouveaux partenaires.

En fait, bien avant l'aboutissement de ce processus, l'Alliance menait déjà des opérations militaires visant à assurer ou à surveiller la mise en œuvre de résolutions des Nations Unies portant sur l'ex-Yougoslavie. Après la signature de l'Accord de Dayton, qui a mis fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine en 1995, l'OTAN a joué un rôle clé en constituant la Force de mise en œuvre (IFOR), puis la Force de stabilisation (SFOR), le but étant d'assurer l'application de l'accord et de jeter les fondements d'une paix future. Quelques années après, en 1999, l'Alliance est intervenue au Kosovo en lançant une campagne aérienne contre la République fédérale de Yougoslavie, pour faire cesser les violations massives des droits de l'homme perpétrées à l'encontre des Albanais du Kosovo et pour éviter l'extension du conflit dans la région.

L'OTAN a lancé également un certain nombre d'autres initiatives visant à relever les défis à venir en matière de sécurité. Parmi les plus importantes figurent l'Initiative sur les capacités de défense (DCI), le développement de l'Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance (IESD), ainsi que

la création d'un Centre sur les armes de destruction massive, mesure visant à améliorer la capacité de l'Alliance de faire face à la menace que représentent ces armes et d'éviter leur prolifération.

L'Initiative sur les capacités de défense est destinée à permettre à tous les Alliés non seulement de maintenir leur interopérabilité, mais aussi d'améliorer et d'actualiser leurs capacités face aux nouveaux défis en matière de sécurité. Dans le cadre de cette initiative, les Alliés font porter leurs efforts sur les secteurs qui ont une importance cruciale pour les opérations actuelles ou à venir, à savoir notamment la mobilité des forces, leur soutien logistique et leurs moyens de commandement et de contrôle.

Le renforcement de la partie européenne de l'Alliance par l'IESD vise à permettre aux Alliés européens d'assumer davantage de responsabilités dans le domaine de la sécurité et de la défense. En faisant appel à des moyens et capacités de l'OTAN, les Alliés européens seraient en mesure de conduire des opérations dans lesquelles l'Alliance dans son ensemble n'est pas engagée militairement. De telles opérations pourraient être menées, par exemple, sous la direction de l'Union européenne, et des dispositions en ce sens sont actuellement élaborées entre l'OTAN et l'Union européenne. En renforçant le rôle joué par les pays européens, on obtiendra une répartition plus équitable des charges et des responsabilités liées à la sécurité de part et d'autre de l'Atlantique, ce qui créera une relation transatlantique plus équilibrée, adaptée aux besoins du XXI<sup>e</sup> siècle.

## **LE MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'OTAN**

---

Le principe du consensus à la base du processus de prise de décisions est l'une des clés du succès de l'OTAN. Il n'y a pas de système de vote et toutes les décisions doivent être unanimes. Des consultations et des débats intenses sont souvent nécessaires avant qu'une décision importante puisse être prise. Ce système peut paraître lent et peu maniable aux yeux d'un observateur extérieur, mais il présente deux grands avantages : d'abord, la souveraineté et l'indépendance de chaque Etat membre sont respectées; ensuite, lorsqu'une décision est prise, elle a le plein soutien de tous les pays membres et chacun d'eux est déterminé à la mettre en œuvre.

Le plus important organe décisionnel de l'OTAN est le Conseil de l'Atlantique Nord, au sein duquel chaque pays membre délègue un Représentant permanent ayant rang d'ambassadeur, lui-même secondé par une délégation nationale composée d'un personnel et de conseillers diplomatiques. Le Conseil se réunit au niveau des Ambassadeurs au moins une fois par semaine. Il tient aussi périodiquement des réunions à l'échelon des Ministres des affaires étrangères et des Ministres de la défense, et il se réunit de temps à autre au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

Le Conseil de l'Atlantique Nord a établi de nombreux comités et groupes de planification, qui l'aident dans son travail. Ces organes se réunissent, eux aussi, à différents niveaux, soit au siège de l'OTAN (Bruxelles), soit dans divers pays membres.

L'OTAN a, à sa tête, un Secrétaire général, qui est nommé pour environ quatre ans. Il s'agit d'une personnalité de stature internationale, venant de l'un des pays membres. Le Secrétaire général préside les réunions du Conseil de l'Atlantique Nord et d'autres organes importants de l'OTAN, et aide à dégager un consensus entre les pays membres. Dans la gestion des activités courantes de l'Alliance, il bénéficie du soutien d'un secrétariat international.

L'OTAN ne possède pas de forces armées indépendantes. La plupart des forces dont elle dispose restent pleinement sous commandement et contrôle nationaux jusqu'au moment où les pays membres les affectent

à l'exécution de tâches pouvant aller de la défense collective à de nouvelles missions de l'Alliance telles que le maintien ou le soutien de la paix. Le rôle des structures politiques et militaires de l'OTAN est d'assurer l'encadrement politique et la planification militaire conjointe dont les forces nationales ont besoin pour accomplir ces tâches. Il s'agit aussi de mettre en place les dispositions organisationnelles nécessaires pour le commandement et le contrôle conjoints de ces forces, ainsi que pour leur participation à un entraînement et à des exercices en commun.

## **LE PARTENARIAT AU SERVICE DE LA SECURITE**

---

Un important objectif de la transformation de l'OTAN a été de renforcer la sécurité et la stabilité en favorisant la confiance et la compréhension entre anciens adversaires grâce au dialogue et à la coopération. Un premier pas en ce sens avait été franchi avec la création du Conseil de coopération nord-atlantique, en 1991. Rebaptisé ensuite Conseil de partenariat euro-atlantique, ce forum est devenu la principale instance de consultation et de coopération entre l'OTAN et les pays non membres de l'Alliance.

En 1994, l'OTAN a introduit le Partenariat pour la paix. Ce programme d'importance majeure vise à aider les pays participants à restructurer leurs forces armées pour permettre à celles-ci de jouer le rôle qui leur incombe dans une société démocratique. Adapté aux besoins individuels de chaque pays, il offre des possibilités de coopération pratique dans des domaines nombreux et divers, et les participants sont libres de choisir dans ce programme autant ou aussi peu d'éléments qu'ils le souhaitent, en fonction de leurs besoins en matière de sécurité. Les activités peuvent porter sur des exercices militaires, des ateliers, des séminaires ou encore des stages de formation. Un accent tout particulier est mis sur les efforts visant à rendre les forces armées plus transparentes et à les soumettre davantage au contrôle des électeurs. L'expérience acquise grâce au Partenariat pour la paix a beaucoup apporté à la coopération entre les pays qui participent à la constitution des forces de maintien de la paix telles que la Force de stabilisation en Bosnie-Herzégovine (SFOR) et la Force de paix au Kosovo (KFOR).

En 1997, l'OTAN et la Russie, de même que l'OTAN et l'Ukraine, ont donné à leur coopération bilatérale un fondement plus formel. Le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie et la Commission OTAN-Ukraine ont été mis en place pour faciliter la tenue régulière de consultations et de débats sur des questions de sécurité. Les sujets examinés dans ces enceintes peuvent concerner le maintien de la paix dans les Balkans, la gestion des crises, la non-prolifération des armes de destruction massive, la conversion des industries de défense, la protection de l'environnement ou encore les plans civils d'urgence. La Russie et l'Ukraine, ainsi que d'autres pays partenaires, ont participé aux efforts de maintien de la paix de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. En 1999, du fait de profondes divergences de vues sur la décision de l'OTAN d'engager une action militaire pour empêcher une catastrophe humanitaire au Kosovo, la Fédération de Russie a suspendu sa participation au Conseil conjoint permanent OTAN-Russie. Cependant, une fois la crise terminée, la Russie a accepté de fournir des forces à la KFOR. L'Ukraine a, elle aussi, fourni des troupes à la KFOR. La coopération et la consultation entre l'OTAN et la Russie dans le cadre du Conseil conjoint permanent ont repris en 2000.

## **L'ELARGISSEMENT DE L'OTAN**

---

Dès le début des années 90, un certain nombre de pays d'Europe de l'Est, ayant conclu que leurs intérêts en matière de sécurité, à terme, pourraient être servis au mieux s'ils se joignaient à l'Alliance de l'Atlantique Nord, ont exprimé leur intention de solliciter leur adhésion. Trois anciens pays partenaires - la République tchèque, la Hongrie et la Pologne - ont été invités à entamer des négociations en vue de leur

adhésion, et ils sont devenus membres en mars 1999, portant ainsi à dix-neuf le nombre des pays alliés. L'élargissement de l'OTAN vise à rendre l'Europe dans son ensemble plus sûre et plus stable, et ne représente une menace pour aucun pays. Cela a été manifesté clairement par l'engagement pris par l'Alliance de ne déployer ni troupes ni armes nucléaires sur le territoire des nouveaux membres. Au sommet tenu à Washington en avril 1999, les dirigeants des pays de l'OTAN ont souligné que les trois nouveaux membres ne seraient pas les derniers. Des décisions sur de nouvelles invitations concernant l'adhésion sont attendues à la réunion au sommet que le Conseil de l'Atlantique Nord tiendra en 2002.

Les gouvernements des pays de l'OTAN ont indiqué clairement depuis le début que l'élargissement de l'Alliance n'est pas un but en soi, mais qu'il est un moyen d'étendre plus loin la sécurité de l'OTAN. Ainsi, les nouveaux membres doivent non seulement jouir des avantages de leur adhésion, mais aussi pouvoir contribuer à la sécurité globale de tous les pays membres.

En 1999, l'OTAN a lancé un Plan d'action pour l'adhésion qui vise à aider les pays partenaires intéressés à se préparer dans cette optique. Ce plan s'appuie sur l'expérience acquise par les trois nouveaux pays membres lorsqu'ils se préparaient en vue de rejoindre l'Alliance. Il permet d'offrir aux pays candidats des conseils et une aide pratiques par l'intermédiaire de leurs programmes individuels de Partenariat pour la paix, et d'axer l'attention sur les questions liées à l'adhésion. De leur côté, les pays candidats sont censés atteindre certains objectifs politiques, concernant notamment le règlement pacifique des litiges territoriaux, le respect des procédures démocratiques et de l'Etat de droit, ainsi que le contrôle démocratique de leurs forces armées. Le plan n'offre aucune garantie d'adhésion future, mais il aide bel et bien les pays à adapter leurs forces armées et à se préparer dans la perspective des obligations et des responsabilités qu'entraînerait une adhésion à l'Alliance.

## **REGARD PROSPECTIF**

---

La transformation de l'OTAN n'est pas terminée. Il s'agit d'un processus d'adaptation et de réforme en cours qui vise à permettre à l'OTAN de relever efficacement les nouveaux défis en matière de sécurité dans la région euro-atlantique. Mais en dépit de ces changements qui continuent de s'effectuer, les principes fondamentaux de l'OTAN resteront les mêmes : le principe selon lequel les pays ne peuvent assurer leur sécurité qu'en travaillant ensemble, et surtout le principe d'une Europe et d'une Amérique du Nord constituant une incomparable communauté de valeurs et d'intérêts partagés. En s'appuyant sur ces principes essentiels, l'OTAN continuera de jouer un rôle clé par sa capacité de gérer efficacement les crises et d'offrir un cadre solide pour la coopération en matière de sécurité dans toute la région euro-atlantique.

---

*Ce texte n'est pas un document adopté formellement et ne représente donc pas nécessairement l'opinion ou la position officielle des gouvernements des pays membres.*

BUREAU DE L'INFORMATION ET DE LA PRESSE  
OTAN  
B-1110 Bruxelles  
Belgique

---

Fax : 32-(0)2-707 1252  
E-Mail : [natodoc@hq.nato.int](mailto:natodoc@hq.nato.int)  
HTTP : [//WWW.OTAN.NATO.INT/](http://WWW.OTAN.NATO.INT/)